

Campagne d'emplois Enseignants Chercheurs 2024 Université Jean Monnet SAINT-ETIENNE

| | |
|--|--|
| Identification | Localisation : St Etienne |
| MAITRE DE CONFERENCES | |
| CNU 22 | Composante : SHS |
| Numéro GESUP 0440 | |
| Date de prise de poste : 01 09 2024 | Laboratoire de Recherche : EVS- ISTHME UMR 5600 |
| Type de Concours 26 I 1° | |
| Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000520453 | |

Intitulé du profil en français : Histoire moderne et études patrimoniales

Intitulé du profil en anglais : Modern history and heritage studies

Mots clef : Energie, Histoire économique, Histoire moderne, Industrialisation, Patrimoine, Société, XVIII^esiècle

1. Contexte

Pluridisciplinaire, l'Université Jean Monnet Saint-Étienne propose des formations dans les 4 domaines : Arts, Lettres, Langues / Sciences humaines et sociales / Droit, Economie, Gestion / Sciences, Technologies, Santé, répartis sur 5 campus.

L'Université Jean Monnet offre également une expertise toute particulière en matière d'accompagnement à la réussite étudiante et à l'insertion professionnelle, dans un cadre de vie étudiant riche et dynamique.

Sa recherche de pointe et ses labels internationaux de plus en plus nombreux lui confèrent une place indispensable dans la dynamique de site Saint-Étienne Lyon, avec un positionnement croissant à l'échelle nationale et internationale.

Son développement s'appuie sur une activité de coopération internationale forte et des partenariats public-privé de premier plan au service de la valorisation et du transfert technologique.

L'Université Jean Monnet Saint-Étienne est membre de la COMUE Lyon -Saint-Étienne. Elle est aussi membre de l'Université Européenne Transform4Europe.

La Faculté des Sciences humaines et sociales de l'Université Jean Monnet est localisée sur le Site Tréfilerie en centre-ville de St-Etienne. Elle comprend une cinquantaine d'enseignants-chercheurs et accueille environ 2000 étudiants chaque année, répartis dans quatre filières de formation, Histoire, géographie, sciences de l'éducation et Sociologie (licence) et dans une dizaine de master prolongeant les cursus de licence, ainsi que deux master MEEF, 1^o degré et Histoire-géographie. Elle est associée à quatre Unités de recherche, « Environnement ville société » ; Centre Max Weber (sociologie) ; Centre d'études sur les congrégations religieuses (Histoire) et « Education culture, politique » (Sciences de l'éducation).

2. Activités pédagogiques

La personne recrutée devra intervenir en Licence d'histoire sur l'intégralité de la période moderne (XVIe-XVIIIe s.), ainsi que dans d'autres cours (méthodologie du travail universitaire, histoire régionale, entre autres).

Elle devra s'investir dans les différents Masters dans lesquels le département d'histoire est impliqué, mais plus particulièrement dans le Master Histoire Civilisations Patrimoines (HCP). Dans le cadre du Master HCP, ses recherches devront s'articuler avec un enseignement embrassant le fait patrimonial dans toute son ampleur (patrimoine matériel, immatériel et mémoriel), notamment en lien avec le parcours de la 3e année de licence d'histoire par ailleurs est axé sur « Géohistoire, Archéologie et Patrimoine ».

La personne recrutée pourra intervenir aussi dans le Master « MEEF histoire-géographie » (Formation aux méthodes du concours, rédaction du mémoire, conférence d'approfondissement disciplinaire, questions de programme...) et dans les enseignements du Master « Métiers de l'historienne et de l'historien » relatifs à l'époque moderne (sources et archives, paléographie, méthodologie, épistémologie, historiographie, archéologie).

| | | |
|--|----------------------------------|--|
| <u>Rattachement principal, le cas échéant</u> | | <u>UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</u> |
| <u>Lieux d'exercice (Roanne - St Etienne)</u> | | <u>Saint-Etienne</u> |
| <u>Nom Direction de Composante</u> | <u>FORAY Philippe</u> | <u>Tel : 04 77 42 13 08</u> <u>Mel : philippe.foray@univ-st-etienne.fr</u> |
| <u>Nom Responsable de département</u> | <u>Philippe Rodriguez</u> | <u>Tel : 04 77 42 19 25</u> <u>Mel : philippe.rodriguez@univ-st-etienne.fr</u> |

URL Composante le cas échéant<https://fac-shs.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

3. Recherche

Le champ d'expertise de la personne recrutée portera sur le phénomène pré-industriel dans l'Europe de la modernité tardive, par exemple l'organisation socioéconomique. Elle devra être sensible aux problématiques patrimoniales et veillera à corréliser les dimensions techniques, socio-économiques et territoriales (aménagement pré-industriel, exploitation minière, dégradation du milieu...).

Elle a vocation à rejoindre le laboratoire EVS-ISTHME UMR CNRS 5600, dans lequel elle s'efforcera de développer les engagements européens de l'Université Jean Monnet, notamment selon l'axe patrimonial de l'Université Européenne Transform4Europe.

Présentation du laboratoire

L'UMR EVS analyse dans une démarche d'interdisciplinarité les dynamiques de changement entre environnement, ville et société. Elles sont étudiées à la lumière des interactions entre acteurs et actants du changement, intégrant des entités de natures diverses, humaines ou non, pouvant conduire, interdire, orienter celui-ci. Quelle que soit l'approche disciplinaire, la dimension spatiale du changement est explicitement prise en compte. Les processus majeurs sur lesquels EVS a une expertise reconnue sont par exemple l'anthropisation des milieux, l'urbanisation et la fabrique urbaine, l'adaptation aux changements environnementaux, l'eupéanisation, les transformations du travail et de la création, la circulation des données, des groupes humains ou des matières.

EVS développe une posture réflexive sur la place des sciences et des techniques dans la société contemporaine, grâce à un large spectre disciplinaire couvrant principalement la géographie, l'urbanisme, l'anthropologie, le droit, les sciences de l'ingénieur, l'architecture.

Pour cela l'Unité, est structurée en sept « ateliers » constituant des polarités de recherches thématiques, à travers lesquelles un savoir commun circule et se construit. Ces ateliers sont épaulés par trois plateformes transversales qui aident à l'observation et à la modélisation des changements.

| | | |
|--|------------------------------|--|
| <u>Nom du Laboratoire de Recherche</u> | | <u>EVS</u> |
| <u>Lieux d'exercice (Roanne - St Etienne)</u> | | <u>Saint-Etienne</u> |
| <u>Nom Direction de Laboratoire</u> | <u>DEPEYRE Michel</u> | <u>Tel : 04 77 42 16 63</u> <u>Mel : michel.depeyre@univ-st-etienne.fr</u> |

| | |
|------------------------|---|
| URL Laboratoire | http://umr5600.cnrs.fr/fr/accueil/ |
|------------------------|---|

Responsabilités collectives

La personne recrutée pourra assumer des responsabilités administratives et pédagogiques (encadrement de mémoires de recherche et de rapports de stage) au sein du Master HCP. Elle sera appelée à s'investir dans les ateliers du laboratoire EVS-ISTHME UMR 5600.

Elle pourra également diriger des mémoires de recherche d'histoire moderne en Master « Métiers de l'historienne et de l'historien ».

Modalités de candidature

Les candidatures seront reçues de manière exclusivement dématérialisée, par le biais de l'application GALAXIE du 22 février 2024 (10h, heure de Paris) au 29 mars 2024 (16h, heure de Paris).

La liste des pièces obligatoires à fournir, selon la situation des candidats, est définie par l'arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors

Elle est disponible sur le portail GALAXIE des personnels :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Le poste est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, la nomination et/ou l'affectation du/de la candidat(e) retenu(e) par les instances ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984

ANNEXE au Profil de poste

Proposition de recourir à une mise en situation lors de l'audition des candidats : Non